

Réseau IN SITU Charte de collaboration européenne

ENTRE

XXX

XXX

XXX

XXX

T : XXX – F : XXX

N° Siret : XXX – APE XXX - Licences n° : XXX

ET

XXX

XXX

XXX

T : XXX – F : XXX

N° Siret : XXX – Licences n° : XXX

La Genèse

Depuis quarante ans, des artistes et des organisateurs réinventent en Europe les formes de rassemblement populaire dans le cadre de festivals d'arts de rue, de saisons itinérantes en milieu rural, de grands événements publics, d'apparitions impromptues dans le quotidien urbain, d'interventions éclair ou d'installations éphémères.

Ce mouvement artistique pluridisciplinaire où se croisent le théâtre, la danse, les arts visuels et numériques, les arts du cirque, le conte et la musique, alternativement désigné arts de la rue, créations pour site spécifique, créations en espace public, arts urbains, se caractérise par des œuvres présentées à l'extérieur des lieux culturels dédiés, souvent en accès libre et gratuit. Leur point commun est de faire dialoguer cultures populaires et cultures savantes et de valoriser la rencontre entre les propositions artistiques, les publics/les populations et les territoires.

IN SITU est un réseau européen de structures associées depuis 2003 pour l'accompagnement de la création artistique contemporaine dédiée à l'espace public. Ce réseau rassemblant 6 partenaires représentant 5 pays¹ sous l'égide de Lieux publics, Centre national de création à Marseille (France) structure, grâce à ses financements de la communauté européenne, depuis sept ans un champ artistique disparate et impulse des coopérations jusque-là exceptionnelles dans ce secteur : une centaine de productions ont vu le jour et tournent sur l'ensemble du continent.

¹ Chef de file : Lieux publics, Centre national de création (France) ; Coorganisateur : Antwerpen Open (Belgique), Atelier 231 (France), Fundación Municipal de cultura de Valladolid (Espagne), La Strada (Autriche), UZ Events (Royaume-Uni)

Le projet

Cette expérience a conduit les membres actuels du réseau IN SITU à souhaiter inscrire leur travail en commun dans la durée et assurer sa visibilité en dehors des programmes communautaires grâce à un label commun défini par la présente charte.

Etre partenaire du réseau IN SITU signifie :

- être acteurs et ambassadeurs d'un réseau culturel expert, reconnu par les institutions nationales et européennes
- intégrer les éventuels programmes de financement communautaires proposés par le Chef de File
- participer à des groupes et forums de discussion en ligne réservés aux membres du réseau
- accéder à un catalogue artistique à l'échelle de l'Europe
- bénéficier d'une communication au rayonnement européen
- être partie prenante des publications du réseau (ViaEuropea.eu...)
- utiliser le logo d'IN SITU et la mention « Partenaire d'IN SITU, réseau européen pour la création en espace public » sur leur communication.

Rôle du coordinateur

Lieux publics s'engage à :

- assurer la coordination du réseau
- mettre en place des outils de mutualisation de la connaissance apportée par les membres (base de données, groupe de discussion Facebook, site Internet, etc.)
- communiquer le nom des membres et à relayer leur actualité événementielle sur les outils et sites d'information du réseau
- développer une politique de labellisation et de maillage.

L'engagement des partenaires

- se tenir informé de l'état de la création contemporaine d'espace public dans son pays
- capitaliser et à partager ses connaissances artistiques avec tous les membres d'IN SITU
- collaborer, si nécessaire, en équipes multidisciplinaires, pour le développement de synergies au sein du réseau
- se conformer à l'éthique et à la déontologie en usage dans la profession et aux règles d'IN SITU
- faire connaître à ses contacts institutionnels et professionnels, actuels ou potentiels, les compétences et les actions d'IN SITU
- apporter sa contribution pour étendre la couverture des domaines de compétence et accroître le rayonnement géographique d'IN SITU
- répondre le plus vite possible aux sollicitations d'information du coordinateur

Où chacun tire profit de l'excellence du travail des autres.

Fait à Marseille, le 15 mai 2010 en deux exemplaires originaux

XXX

XXX